INSOS

Nationaler Branchenverband der Institutionen für Menschen mit Behinderung
Association de branche nationale des institutions pour personnes avec handicap
Associazione nazionale di categoria delle istituzioni per persone con handicap
Associaziun naziunala da branscha da las instituziuns per persunas cun impediment

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

INSOS-Genève

Index

1 Les membres du comité d'INSOS GENEVE p.3

2. Les institutions membres d'INSOS GENEVE p.4

3. Les sujets développés au plan Cantonal ..... p.5 à 6

Présidence d'INSOS-Genève p.5
Statuts d'INSOS-Genève p.5
Secrétariat d'INSOS-Genève p.5
Journée nationale d'INSOS Suisse du 28 mai 2011 ..... p.6
Prix du mérite p.6
CURVIVA – INSOS p.6

4. RAPPORTS DES DELEGUES D'INSOS GENEVE ..... p.7 à 14

Mandat Transport p.7
ORTRA ..... p.7 à 11
Conseil d'administration des EPI ..... p.11 à 12
Commission romande de la formation p.13
Groupe cantonal sur la Pénurie du personnel soignant p.14

5. Les sujets développés sur le plan Romand ..... p.15 à 17

6. Les sujets développés sur le plan Suisse p.17

7. Objectifs 2012 INSOS Genève p.18

8. Analyse et bilan des comptes 2011 ..... p.19 à 23

Comptes d'exploitation 2011 ..... p.20
Annexe I p.21
Annexe II p.22
Bilan 2011 ..... p.23

1. Les membres du comité INSOS GENEVE

Président	Christian FREY	Clair Bois
Vice-présidente	Christiane GAUD	Thaïs
Trésorier	Bernard BABEL	PRO
Membre	Serge LANCON	EPI
Membre	Jean-Marc SIMONIN	Centre-Espoir
Membre	Jérôme LAEDERACH	Fondation Ensemble
Membre	Peter ROTHROCK	La Corolle
Vérificateur des comptes	Fernando MARTIN (SCFID)	

2. Les institutions membres d'INSOS

Membres ordinaires :

Association APAJ	Jacques Brunner
Point du Jour	Susann Balmer
Realise	Christophe Dunand
Association Thaïs	Christiane Gaud
Centre Espoir	Jean-Marc Simonin
Clair-Bois	Christian Frey
EPI	Marc-André Baud
Fondation Ensemble	Jérôme Laederach
Fondation Trajets	Michel Pluss
La Corolle	Peter Rothrock
Fondation PRO	Bernard Babel
SGIPA	Angelo Pronini
ORIF Vernier	Rinaldo Costantini

Membres associés

AGDM	Françoise Perdichizzi
Arcade 84	Alain Riesen
AGIS	Myriam Lombardi
ARGOS	Hervé Durgnat
CSP- Galiffe	Alain Bolle
Aigues-Vertes	Laurent Bertrand
ACTIFS	Anne-Laure Spitsas
Cap Loisirs	Christian Chatelain

3. INSOS au plan Cantonal

Présidence d'INSOS-Genève

Suite à la démission de Michèle TRIEU des EPI en juin 2011, Christian FREY directeur général de la Fondation Clair-Bois a repris la Présidence d'INSOS-Genève. Nous remercions Michèle TRIEU pour ses deux ans de Présidence efficace et dynamique.

En octobre 2011, le comité a accueilli un nouveau membre, Monsieur Peter ROTHROCK, directeur de l'Arche la Corolle.

Statuts d'INSOS-Genève

Les statuts d'INSOS-Genève ont été revus par un juriste et validés par l'ensemble des membres lors de l'Assemblée générale du 9 juin 2011.

Secrétariat d'INSOS Genève

Le secretariat d'INSOS-Genève, assuré par Monsieur André DA SILVA, a déplacé son siège en juillet 2011 dans les locaux de la Direction générale de la Fondation Clair Bois (chemin de Vers 1 – 1228 Plan-les-Ouates).

Son responsable a continué à représenter le domaine du handicap au sein du groupe technique de L'OrTra sociale pour l'organisation des stages apprentis ASE généraliste.

Durant l'année 2011, son secrétaire a également mené à bien les tâches quotidiennes suivantes :

- La prise de procès verbaux lors des comités et des assemblées générales
- Le suivi de l'organisation de la journée d'INSOS-Suisse du 28 mai 2011
- La gestion financière de l'association
- La rédaction des courriers
- La mise à jour courante du site internet.

Monsieur André DA SILVA a quitté sa fonction de secrétaire au 31 décembre 2011 et a été remplacé au 1er janvier 2012 par Madame Cléo BISE.

Journée nationale d'INSOS Suisse du 28 mai 2011

L'évènement phare de l'année 2011 fut la journée du 28 mai qui s'est déroulée dans les Rues-Basses de Genève avec pour thème « Changez votre regard ».

Les festivités ont attiré beaucoup de monde avec bison cuit à la broche, stands de nourriture des différentes institutions, discours officiels et animations musicales.

L'objectif était de proposer une fête pour l'intégration des personnes vivant avec un handicap en ville pour permettre à la population de changer son regard et de s'inscrire dans le slogan d'INSOS-Suisse sur le thème des rencontres émouvantes.

Prix du mérite

Pour la deuxième fois le prix du mérite a été décerné a un apprenti Assistant socio éducatif en formation duale ayant suivi sa formation au CFPS Centre de formation professionnelle sante et social et transmis à l'occasion de la remise des diplômes organisée par l'OFPC à l'ARENA.

Pour récompenser les efforts fournis tout au long de la formation, le Lauréat a reçu un prix d'un montant de CHF 1'000.-.

En 2012, INSOS-Genève remettera deux prix à la fête annuelle de la remise des CFC.

CURAVIVA INSOS

Suite à la décision unilatérale de Curviva de geler pendant deux ans les demarches autour d'une éventuelle fusion, ce sujet a été mis de côté par INSOS-Genève.

4. Rapports des délégués INSOS GENEVE – mandats de représentation

Mandat Transport

Respect de l'environnement, économie, rationalisation des transports, sont les interrogations posées par le comité d'INSOS-Genève

En se basant sur les résultats obtenus après un inventaire des véhicules de chaque institution en 2010, ce groupe de travail destiné à évaluer l'optimisation des véhicules de ses membres est passé, après une phase théorique, à la phase pratique. L'élaboration d'une simulation des tournées entre les EPI et la SGIPA a été étudiée et réalisée.

Le logiciel de Foyer Handicap a été utilisé pour cette simulation. Pour que celle-ci soit menée à bien, la SGIPA et les EPI ont dû fournir les informations suivantes :

a. Nom et adresses des personnes (anonyme)
b. Différentes adresses des points de chute + heures de départ et d'arrivée
c. Typologie des véhicules.

Cependant, nous n'avons pas eu de résultats concrets suite à cette phase pratique. L'affaire sera concrètement reprise en 2012.

Cléo BISE
Secrétaire d'INSOS-Genève

ORTRA Comité
Comité de l'OrTra Santé-social Genève

Les changements annoncés en 2010 se sont réalisés en 2011.

La Présidente de l'ORTRA social-santé a démissionné et l'organisation, tant des commissions sociale et santé que du comité a été revue. L'assemblée générale statutaire 2010 a désigné :

- Claude Howald : Présidente
- Christian Frey (Insos) : Vice-président
- Jacqueline Luciani (FSASD) : Présidente de la commission santé
- Alain Collard (Insos) : Président de la commission sociale

Une secrétaire coordinatrice : Mélissa Burkhard, a été engagée.

Des locaux ont été loués à l'AGOEER pour héberger le secrétariat général.

En ce qui concerne les activités de l'ORTRA :

Les cours interentreprises pour les ASSC jusqu'à lors gérés par les HUG ont été repris directement par le secrétariat général.

Les travaux de préparation de la reprise des cours interentreprises pour les ASE, qui sont gérés par la FORS, ont commencé ; en effet, l'organisation de ces cours sera reprise dès la rentrée de septembre 2013 par le secrétariat général de Genève.

La mise en place d'une formation niveau AFP en deux ans pour des aides en soins et accompagnement (ASA) pour la rentrée 2012 a été entreprise.

Toutes ces nouvelles tâches ont amené l'ORTRA social-santé Genève à revoir ces textes de référence. C'est à ce titre que les statuts, le règlement de fonctionnement de l'assemblée générale, le règlement de fonctionnement du comité, la charte, l'organigramme ainsi que les spécifications de fonction de la Présidente et de la secrétaire générale ont été revus, ils devraient être adoptés par l'assemblée générale de juin 2012.

D'autres changements s'annoncent pour 2012 et les années suivantes, le projet est de créer un véritable centre de formation sous l'égide de l'ORTRA social-santé à Genève.

Christian FREY
Directeur de la Fondation Clair Bois

ORTRA Commission de la santé

Commission santé de l'OrTra santé-social de Genève (mandat de représentation INSOS-Genève)

La commission est composée de 11 organismes professionnels. Elle s'est réunie à 7 reprises en 2011, sous la présidence de Mme Christine Serdaly Morgan jusqu'à fin mars 2011, puis sous la co-présidence de Mmes Monique Boesch et Jacqueline Luciani , dès avril 2011.

Les sujets traités ont été les suivants :

- Dispositif de formation des ASA
    - Analyse du programme de formation

Mise en place de la variante duale dès 2012

- Dispositif de formation des ASSC
    - Implication dans la commission de validation des acquis et de l'expérience (VAE)
    - Mise en place de modules pour les actes médico-techniques
    - Mise en place d'un stage d'intégration des pratiques (4 semaines)
    - Analyse de dossiers et nomination d'experts (pour les examens et pour la VAE)

Mise en place de la nouvelle procédure de qualification

- Dispositif de formation continue, après l'obtention du CFC

Analyse et prise de position sur le contenu du brevet fédéral en soins longue durée et accompagnement

- Représentation des formations et métiers de laboratoire dans le dispositif cantonal
    - Soutien à la demande de participation à la commission spécifique de l'OFPC

Jean-Marc Simonin
Directeur du Centre-Espoir

ORTRA Commission sociale

Commission sociale de l'ORTRA-Social Genève (mandat de representation INSOS-Genève)

La Commission permanente est composée de 7 membres employeurs et de 7 membres employés recouvrant les domaines de la petite enfance, du handicap, des EMS, du service d'aide à domicile du canton de Genève et des syndicats.
La Commission s'est réunie 7 fois au cours de l'exercice durant lesquelles les thèmes principaux ont été abordés :

- Gestion et suivi des cours inter-entreprises ASE
- participation à l'élaboration du plan de formation de l'ASA (AFP) et au groupe de pilotage cantonal
- mise en place d'une formation de praticien formateur dans le domaine des éducateurs de l'enfance ES
- gestion des candidatures experts examens et VAE ASE, commissaires ASE. Procédure finalisée quant à la nomination.
- étude et avis sur de nouvelles formations proposées : responsable d'équipe - formation ES du domaine social - travailleurs-travailleuses communautaire diplôme ES
- recommandation des engagements des futurs apprentis, établissement d'un tableau synoptique relatif aux statuts des apprentis et stagiaires
- suivi du dossier Fond de branche, pénurie dans le domaine social
- participation à la professionnalisation de l'ORTRA Santé Social Genève (révision des statuts, règlement de fonctionnement de l'Assemblée Générale, règlement de fonctionnement du Comité, Charte, Organigramme, spécification de fonction de la Présidente et de la Secrétaire coordinatrice)
- réalisation d'une enquête sur la nature et le volume des stages, places de formation offertes par les employeurs qui sont membres de l'ORTRA

Participation aux séances de la Commission spécifique ASE, à la Commission VAE ASE, à la Commission Spécifique ASSC, à la Commission de Pôle.

Enjeux 2012 :

- lancement de la formation ASA dual, formation raccourcie
- mis en oeuvre des cours inter-entreprises ASA
- reprise des cours inter-entreprises ASE suite à la dissolution de la FORs
- recherche de locaux et engagement du personnel pour l'ORTRA

Conclusion : les rencontres sont riches en apports et en échanges. La Commission contribue à jouer un rôle important entre les secteurs employeurs et employés et ses partenaires, le Comité de l'ORTRA, l'OFPC et les Ecoles de formations.

Alain COLLARD
Directeur du foyer de Clair Bois Pinchat

OrTra - Groupe technique ASE - Organisation des stages

En 2011, la création d'un poste de secrétaire-coordinatrice de l'OrTra assuré par Mélissa Burkhard, a nettement soulagé le groupe technique pour la coordination des stages ASE.

Dès lors, Mélissa Burkhard a repris la gestion du tableau du réseau interentreprises des apprentis ASE de 1ère, 2e et 3e année. Chaque représentant est chargé de l'informer de toute modification transmise par les insitutions.

Par ailleurs, la composition du groupe est restée la même : Doïna Rusillon pour le domaine des « personnes âgées », Didier Bellardant pour le secteur de « la petite enfance » (GIAP et FASE uniquement), Nicole Montalbetti et Robert Baeriswyl pour le domaine de « la petite enfance » (Ville de Genève et privé respectivement) ainsi qu'André da Silva Santos en charge du domaine du « handicap » (INSOS).

85 apprentis, toutes volées confondues, ont suivi leur formation dans les institutions membres d'INSOS-Genève durant l'année scolaire 2010-2011.

Secrétaire d'INSOS-Genève
Cléo BISE

Conseil d'administration des EPI

Contrairement à ce qui a été affirmé dans le rapport d'activités 2010, le Conseil d'administration des EPI n'a pas été renouvelé en automne 2011.

En effet, le référendum contre la nouvelle loi sur la gouvernance des établissements publics a de fait prolongé le mandat des administrateurs jusqu'à la décision du peuple souverain qui devrait intervenir au premier semestre 2012.

Le représentant d'INSOS-Genève au sein du Conseil d'administration fermement décidé à laisser sa place à un autre membre d'INSOS-Genève a cherché sans succès une personne pour lui succéder. Conséquence : il est toujours en place et le restera probablement jusqu'à la fin de la législature en 2013.

Réorganisation des EPI-horizon 2013

Les 7 directeurs de services (dont 2 co-directeurs) sont entrés en fonction début 2011. Les 5 services fonctionnent à la satisfaction du Conseil d'administration. Ils

bénéficient de l'aide d'un cabinet d'intervenants extérieurs. Par ailleurs, un comité de sélection avec des experts externes a recruté un nouveau directeur général, il s'agit de Monsieur Alain KOLLY de l'Hospice Général qui est entré en fonction le 1er mai 2012.

Intégration de la Maison de l'Ancre aux EPI

Le processus d'intégration de la Maison de l'Ancre s'est poursuivi au cours de l'année 2011. La volonté de collaborer avec des spécialistes du domaine de l'addiction du réseau genevois n'a pas été couronnée de succès, ce qui fait que la réflexion continue à l'interne exclusivement.

Ouverture de nouvelles structures

2 ouvertures importantes de nouvelles structures en 2011 :

La nouvelle résidence de Thônex II a ouvert ses portes en janvier 2011. Elle offre 18 places dans trois appartements pour des personnes dépendantes.
La résidence Cavour a ouvert ses portes le 1er décembre 2011 elle offre 23 nouvelles places dans le domaine du handicap psychique.
D'autres structures nouvelles ont ouvert leurs portes en 2011 pour le détail, nous vous invitons à vous référer au rapport annuel détaillé des EPI.

Collaboration avec l'Hospice Général et l'Office cantonal de l'emploi

Suite à l'acceptation par le peuple de la LIASI (loi sur l'intégration et l'aide sociale individuelle) un travail de préparation intense a été entrepris pour permettre dès le 1er janvier 2012, l'accueil de 70 personnes chaque mois pour un stage d'évaluation à l'emploi de 4 semaines. Cette nouvelle prestation est destinée en premier lieu aux chômeurs en fin de droits.

Réactions du personnel et des syndicats

Au terme de la fusion de 6 organisations privées et publiques en 3 ans (2008-2011), le personnel, par la voix des syndicats, a exprimé les difficultés ressenties par cette réorganisation entreprise au pas de charge. Un livre de doléance a été remis à tous les membres du Conseil d'administration. L'impression d'absence d'entrée en matière de la part de la direction et du Conseil d'administration persiste. L'envoi d'une pétition à la commission des pétitions du Grand Conseil est envisagée.

Christian Frey
Directeur Général de la Fondation Clair-Bois

Rapport sur le mandat de représentant de Genève à la Commission romande de la formation

En préambule, je souhaite préciser que j'ai repris cette fonction en cours d'année et que pour des raisons logistiques indépendantes de ma volonté, je n'ai participé qu'à la réunion de juin, une erreur d'adressage au secrétariat d'INSOS m'ayant sorti de la liste d'envoi pour les autres réunions. Mon rapport sera par conséquent succinct.

La commission a exploré la possibilité de mettre en réseau une plate-forme des formations sociales en Suisse romande.

Il a été débattu des besoins en places de stage qui sont insuffisantes depuis l'introduction des formations CFC. Le canton du Valais a mis en place une rencontre annuelle entre les directions des écoles et des institutions du domaine santé/social pour établir un tableau des stages.

La commission s'est également penchée sur le décalage qui existe entre la vision du milieu du social et les réalités du monde professionnel chez les étudiants. Les membres INSOS estiment que les étudiants connaissent mal les réalités du monde du handicap et sont surpris du travail à exécuter. A cette fin, la commission a rencontré M. Paulus, professeur HES et responsable de la filière Travail HES-SO et M. Boulé membre du GT Formation pratique HES TS romand.

Le message qui est transmis aux écoles est de mieux présenter aux étudiants les réalités du terrain avant qu'ils partent en stage. De plus, il est rappelé que les évaluations des stages ne doivent pas être émotionnelles ou complaisantes mais plus directives et factuelles. Ils semblerait que 95% des évaluations obtiennent un A. Les réflexions sur ces thèmes sont à poursuivre.

Laurent BERTRAND
Directeur général de la Fondation Aigues-Vertes

Groupe cantonal sur la Pénurie du personnel soignant

A l'exemple d'autres cantons suisses, le Conseil d'Etat a mis sur pied un Comité de pilotage et nommé un groupe de travail opérationnel, dans lequel tous les acteurs significatifs des employeurs, de la formation professionnelle et de l'administration étaient représentés.
L'objectif visé est l'élaboration d'un plan de mesures transversales, permettant de lutter efficacement contre la pénurie à venir, tout en répondant à l'évolution des besoins en soins de la population genevoise. Il n'est pas possible de diffuser le détail des mesures proposées, car le Conseil d'Etat n'en a pas encore validé le contenu.

Les grands axes de travail retenus ont été les suivants :

Formation
- Augmenter le nombre de professionnels formés
- Augmenter le nombre de places de stage

Ressources
- Soutenir et développer le fonctionnement multidisciplinaire (skill mix)

Communication
- Revaloriser le domaine et les métiers concernés
- Focaliser les mesures sur les métiers les plus touchés par la pénurie

Conditions de travail
- Augmenter la durée d'activité des professionnels formés
- Améliorer la gestion des carrières

Pilotage
- Assurer la planification et le suivi des mesures et leur ajustement

Sur la base de ces 5 axes prioritaires, 22 mesures spécifiques ont été retenues et font l'objet d'un rapport détaillé remis au Conseil d'Etat en avril 2012.

Jean-Marc SIMONIN
Directeur du Centre Espoir

5. Les sujets développés sur le plan Romand

L'année 2011 a été marquée en Suisse romande par l'adoption de tous les plans stratégiques cantonaux par le Conseil fédéral, à l'exception de celui du canton de Neuchâtel qui a été renvoyé au canton pour que ce dernier y apporte des précisions et modifications.

Les politiques cantonales se précisent de plus en plus dans le domaine du handicap depuis l'entrée en vigueur de la RPT. A ce titre, on constate d'une manière générale en Romandie, et probablement aussi au niveau suisse, que la pression financière s'accentue pour nos institutions. De nombreux budgets annuels ont été réduits pour 2011 et cette tendance se poursuivra très vraisemblablement pour les années suivantes. Sous l'angle intercantonal, les cantons de Suisse latine (Suisse romande et italienne) assurent une coordination efficace par le biais de la Conférence latine des affaires sociales et sanitaires (CLASS). Cette dernière a par exemple travaillé à l'élaboration d'un outil commun de l'établissement des besoins au sein des institutions (outil OLMIS) et aborde également d'autres sujets pour essayer d'avoir une ligne commune pour les cantons latins (par ex. élaboration de nouveaux critères communs pour la qualité en remplacement des critères OFAS AI 2000). La CLASS est un partenaire de discussion précieux pour INSOS Suisse romande, car elle permet d'aborder la Suisse romande comme une région homogène.

Trois sujets doivent être signalés concernant les activités d'INSOS Suisse romande en 2011 :

1. Il s'agit en premier lieu de **la décentralisation des mesures professionnelles** qui a occupé intensément la commission latine d'intégration professionnelle (CLIP). Cette dernière s'est réunie régulièrement pour faire le point de la situation et suivre attentivement l'avancement des travaux menés par l'OFAS sur le sujet mentionné. Une délégation de la CLIP a également rencontré la conférence latine des offices AI (COLOAI) sur ce sujet notamment et les travaux se font dans une coordination étroite entre notre commission romande et la commission nationale (CNIP).

2. Le deuxième objet concerne ses collaborations :

- Du point de vue du secteur tertiaire A : INSOS a clarifié quelles sont ses attentes, en tant qu'association d'employeurs, face à la HES-SO. INSOS a rencontré à plusieurs reprises des représentants de la HES-SO et les travaux sont en cours pour faire en sorte que les étudiants de cette école soient mieux informés du monde du handicap , de ses réalités et de l'attente de nos membres. INSOS s'implique beaucoup au sein des instances de cette école également : nous y sommes représentés au sein de la commission tripartie ou de la commission de qualité de cours. Enfin, INSOS a été auditionné par un comité d'experts internationaux visant à examiner si la HES-SO pouvait être accréditée pour dispenser un Master dans le domaine social.

- INSOS a également poursuivi son excellente collaboration avec le niveau secondaire II avec l'ESL, dont le directeur est intervenu lors notre l'AG Suisse romande 2011. L'excellente collaboration avec l'ARPIH s'est également poursuivie avec la mise en place de plusieurs formations, dont celle d'un cours introductif pour le personnel en contact avec les personnes victimes d'accidents vasculaires-cérébraux. A signaler également, le séminaire de management de direction avec M. Bénédikt Weibel, organisée par l'ARPIH en collaboration avec AGOGIS, à la demande d'INSOS, et qui a rencontré un grand succès.

Enfin, grâce à un partenariat établi avec une société externe (FPro), INSOS dispose dorénavant d'une plate-forme internet de toutes les formations sociales en Suisse. Ce site a été référencé sur le site web d'INSOS et il pourrait être question, à termes, d'étendre cette prestation à toute la Suisse.

3. Plusieurs développements ont été menés sous l'angle de la communication. Une newsletter est dorénavant envoyée tous les trois mois aux membres de Suisse romande pour les tenir au courant des développements et activités menés au sein de notre antenne romande. En outre, une nouvelle stratégie de communication des ateliers pour personnes avec handicap a été commencée en 2011, dont le but vise à améliorer l'image de ces derniers auprès de leurs interlocuteurs (politiques, économie, public, etc). INSOS s'est d'ailleurs investie

fortement pour la commission ateliers concernant les relations publiques et la communication.

Enfin, INSOS Suisse-romande a décidé de se séparer de sa secrétaire administrative vers la fin août. La période de septembre à décembre 2011 a donc été caractérisée par une grosse charge de travail pour le directeur romand qui a dû prioriser ses activités (par ex. renonciation à la dernière newsletter en 2011). L'antenne romande a néanmoins pu correctement terminer l'année 2011. Dans cet intervalle, la fonction de secrétaire administrative d'INSOS Suisse romande a été transformée en véritable fonction d'assistante du directeur. Sur la base de ce nouveau descriptif de fonctions, INSOS a pu engager une personne dont la mission sera dorénavant de seconder étroitement le directeur romand et notamment d'assumer à ce titre la gestion de projets de manière indépendante.

Christian FREY
Directeur général de la Fondation Clair Bois

6. Les sujets développés sur le plan Suisse

Suite au gel des discussions décidé unilatéralement par CURVIVA les échanges autour d'une éventuelle fusion CURVIVA-INSOS se sont arrêtés, peut-être définitivement...

Christian FREY
Directeur général de la Fondation Clair Bois

7. Objectifs 2012 d'INSOS-Genève

- Poursuivre le projet du mandat Transport avec un intervenant externe
- Etude sur le calcul du prix de journée en institution
- Se pencher sur des propositions "d'appellations contrôlées" des prestations qu'offrent les EPH : ateliers, hébergements, centres de jour
- Constituer un groupe de travail sur les contrats de prestations avec le canton
- Réalisation du nouveau dépliant INSOS-Genève
- Prix 2012 du mérite pour un ASE et un ASSC
- Journée internationale du handicap du 3 décembre 2012

8. Analyse et bilan des comptes 2011

En tant que trésorier de l'association INSOS-Genève, j'ai vérifié les comptes et les justificatifs de l'exercice 2011.

J'ai pu constater que les comptes étaient bien tenus et que tous les justificatifs étaient présents et corrects. L'ensemble des documents est disponible auprès du secrétariat d'INSOS-Genève. Je remercie André da Silva et Cléo Bise pour la bonne tenue de la comptabilité.

Les comptes ont été audités par la fiduciaire SCF révision SA et le rapport de révision est disponible pour les membres d'INSOS-Genève.

Commentaires sur le compte d'exploitation :
Le montant total des cotisations pour l'année s'élève à 61'817.70 Frs (hors provisions).
Les EPI ayant contesté leur cotisation 2011, une provision pour débiteur égale au montant de la réduction accordée en 2012 a été incluse dans les charges.

Une charge exceptionnelle de 73'489.60 Frs correspondant aux frais de la Journée nationale des institutions d'INSOS GENEVE du 28 mai 2011 a été prise en compte.
Un don de la Loterie Romande de 10'000.00 Frs est venu réduire cette charge.
L'exercice se solde par une perte de 77'518.30 Frs.

Sans les charges exceptionnelles (coûts nets de la Journée des institutions, remboursement du Congrès INSOS et provision EPI), le budget aurait été légèrement bénéficiaire.

Compte tenu des demandes de changement dans le calcul des cotisations, de nouvelles règles devront être déterminées et les taux 2012 revus à la hausse, afin d'assurer un budget 2012 équilibré.

Commentaires sur le Bilan :
Le montant des liquidités s'élève à 141'809.84 Frs, en baisse de 105'884.40 Frs.
Les cotisations de la Corolle et des EPI restaient dues au 31 décembre et figurent dans la ligne débiteurs.

Un fonds de 100'000.00 Frs affecté aux besoins urgents a été constitué au 31 décembre 2011, conformément à la décision prise lors de l'AG du 9 juin 2011 (PV-point 3).

Avec le report du résultat de l'exercice, les fonds propres s'élèvent à 153'802.89 Frs au 31 décembre 2011.

Je vous propose d'approuver les comptes 2011 ainsi que la décharge du Comité pour l'exercice 2011.

Bernard BABEL - Trésorier
Genève, le 5 juin 2012

Comptes d'exploitation 2011

(avec chiffres comparatifs de l'exercice 2010)

	Budget 2011	2011	2010
Charges			
Frais de déplacement		2'406.40	2'355.70
Frais informatiques		1'826.00	942.00
Forfait secrétariat		48'000.00	47'200.00
Honoraires fiduciaires		1'500.00	1'296.00
Cotisations à des associations		2'728.50	2'000.00
Provision sur débiteurs		10'066.00	0.00
Amortissement		0.00	2'180.55
Prix INSOS		1'000.00	2'000.00
Frais Divers		1'966.30	1'474.35
Frais d'association		6'130.00	0.00
Activités		73'489.00	0.00
Frais exercice précédent		486.00	0.00
Total des charges		**149'598.80**	**59'448.60**
Produits			
Cotisations des membres		61'817.70	60'619.75
Intérêts créanciers		262.80	142.45
Loterie Romande		10'000.00	0.00
Recettes diverses		0.00	173.15
Total des produits		**72'080.50**	**60'935.35**
(Perte) / bénéfice de l'exercice		**(77'518.30)**	**1'486.75**

Annexe I aux comptes 2011

Compte de pertes et profits

Charges

Forfait EPI Forfait comprenant les salaires, l'hébergement et les frais de port	48'000.00
Frais association Remboursements Congrès INSOS	6'130.00
Activités Journée nationale des institutions d'INSOS-Genève du 28 mai 2011	73'489.60

Produits

Cotisations des membres	**61'817.70**
ARGOS	1'291.95
APAJ	195.80
Arcarde 84	159.60
Thaïs	747.50
Centre-Espoir	3'009.00
Ensemble	6'380.40
PRO	1'970.90
Clair-bois	8'585.00
Actifs	211.70
Orif	1'340.90
Aigues-Vertes	6'140.60
Point du jour	136.05
AGIS	101.15
LA Corolle	1'300.45
AGDM	158.20
Cap Loisirs	1'442.60
CSP – Atelier Galiffe	77.75
EPI (*)	22'118.85
Trajets	3'089.65
Realise	85.85
SGIPA	3'273.80
(*) avant réduction	
Loterie Romande Don pour la Journée nationale des insititutions du 28 mai 2012	10'000.00

Annexe II aux comptes 2011

Actifs

CCP	141'809.84
Comptes INSOS	
Débiteurs	28'444.30
Cotisation de Foyer Handicap 2009	
Cotisation EPI 2011	
Cotisation La Corolle 2011	

Passifs

Provisions sur débiteurs	15'091.00
Cotisation de Foyer Handicap 2009	
Réduction cotisation EPI 2011	
Fonds propres	153'802.89
Capital au 1er janvier	131'321.19
Fonds affecté aux besoins urgents (selon AG du 9 juin 2011, PV-Point 3)	85'377.28
Perte de l'exercice	(77'518.30)

Bilan 2011

	31.12.2011	31.12.2010
ACTIF		
Actif circulant		
CCP	141'809.84	247'694.24
Débiteurs	28'444.30	13'400.45
Impôt anticipé	139.75	60.10
	170'393.89	**261'154.79**
Actif immobilisé		
C/c Sté simple	0.00	87.40
Total de l'actif	**170'393.89**	**261'242.19**
PASSIF		
Fonds étrangers		
Créanciers	0.00	23'600.00
Provision sur débiteurs	15'091.00	5'025.00
Passifs transitoires	1'500.00	1'296.00
	16'591.00	**29'921.00**
Fonds propres		
Capital au 1er janvier	131'321.19	229'834.44
Fonds affectés aux besoins urgents	100'000.00	0.00
(Perte) / bénéfice de l'exercice	(77'518.30)	1'486.75
	153'802.89	**231'321.19**
Total du passif	**170'393.89**	**261'242.19**